

**DÉPARTEMENT DES PYRENEES ATLANTIQUES  
ARRONDISSEMENT DE PAU**

**MAIRIE D'ORTHEZ**

**EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal**

**SÉANCE DU 29 JUIN 2021**

\*\*\*\*\*

**PRÉSENTS** : M. HANON, Maire-Président, MM. GROUSSET, DESPLAT, BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, Adjoint, Mme PICHAUREAU, MM. ARENAS, ETCHEBERTS, DUPOUY, CARRERE, Mme BEUSTE, MM. WILS, VIVES, Mmes BOUBARNE, LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mmes DARSAUT, MARQUEHOSSE, MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

**ABSENTS/EXCUSES** : Mmes BAYLE-LASSERRE (pouvoir à M. DESPLAT), LEMBEZAT (pouvoir à Mme ROUSSET-GOMEZ), M. LABORDE (pouvoir à M. SENSEBE), Mmes GUICHEMERRE (pouvoir à M. WILS), FOURQUET (pouvoir à Mme PICHAUREAU), LABORDE (pouvoir à Mme DE MORO)

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Jeannie LAMAZERE

**21 - 56 - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE D'ORTHEZ/SAINTE-SUZANNE - DÉCISION MODIFICATIVE 1**

**Rapport présenté par Marc DESPLAT, maire-adjoint :**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il convient de procéder à des réajustements budgétaires concernant le budget principal de la commune d'Orthez/Sainte-Suzanne :

- au niveau des dépenses d'investissement pour un montant global sans incidence sur l'équilibre général de la section avec par opération:

DÉPENSES	MONTANTS
Opération 17 – Bâtiments scolaires	+ 30 000 €
Opération 18 – Équipements sportifs	+ 10 000 €
Opération 19 – Requalification du centre ville	+ 500 €
Opération 24 – Équipements et patrimoine culturel	- 6 500 €
Opération 26 – Bâtiments communaux et autres	- 30 000 €
Opération 27 – Logiciels et matériels informatique	- 4 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>0 €</b>

Les crédits initialement prévus au budget 2021 sont donc modifiés suivant le tableau ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte la décision modificative n°1 du budget principal telle que présentée.

Envoyé en préfecture le 06/07/2021

Reçu en préfecture le 06/07/2021

Affiché le - 6 JUIL. 2021

ID : 064-216404301-20210629-21DEL56-BF

**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 29 juin 2021  
Et tous les membres présents ont signé  
Pour copie conforme et certificat d'affiche.**

**Le Maire d'ORTHEZ,  
Emmanuel HANON**



**Affiché en Mairie le**